

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 JUIN 2021**

Délibération
n° 2021.06.096.B

**Adhésion à Initiative
Charente pour la
gestion du prêt
d'honneur urgence**

LE DIX SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 juin 2021**

Secrétaire de séance : François NEBOUT

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Véronique DE MAILLARD, Gérard DESAPHY, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Pascal MONIER à Hassane ZIAT, Vincent YOU à Véronique DE MAILLARD

Excusé(s) :

Michel BUISSON, Gérard DEZIER, Michel GERMANEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2021

**DELIBERATION
N° 2021.06.096.B**

ECONOMIE

Rapporteur : Monsieur ROY

**ADHESION A INITIATIVE CHARENTE POUR LA GESTION DU PRET D'HONNEUR
URGENCE**

Dans le cadre de la pandémie liée au COVID-19, la communauté d'Agglomération de GrandAngoulême a souhaité mettre en place un fonds d'aide afin d'accompagner certains acteurs économiques directement impactés.

Ainsi, dans le cadre d'un partenariat avec l'association « Initiative Charente », un dispositif spécifique est mis en place pour constituer un « Fonds d'urgence d'aide aux entrepreneurs dont l'activité est impactée par le coronavirus COVID-19 ».

Ce dispositif vient compléter les dispositifs d'aides régionaux et nationaux adoptés et mis en place afin d'accompagner les acteurs économiques impactés par cette pandémie.

Ce partenariat est concrétisé par une convention qui a pour objet de définir les modalités de mise en place et de suivi du fonds de prêt d'urgence constitué. Celui-ci a fait l'objet d'une délibération n° 2020 .11. 342.

Ce fonds est alimenté par une réorientation des sommes déjà confiées à Initiative Charente dans le cadre du Prêt d'Honneur Croissance et qui a fait l'objet d'un avenant n°2 au contrat d'apport avec droit de reprise.

L'article 1 de cet avenant précise la création d'un fonds d'urgence d'aide aux entrepreneurs dont l'activité est impactée par le COVID-19. Celui-ci sera alimenté à hauteur de 650 000 euros.

Ce fonds a permis d'accompagner financièrement 84 entreprises de notre territoire pour un montant de 455 500€.

Ces prêts ont été accordés à un taux 0, assortis d'une durée de remboursement de 4 ans dont un différé maxi de 12 mois.

Les prêts accordés sont tous en cours de remboursement.

Les modalités de fonctionnement et d'organisation ont été définies par GrandAngoulême et ont été validées par chacune des parties.

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion à Initiative Charente au titre de la gestion du fonds de soutien et le règlement de la cotisation annuelle qui s'élève à titre indicatif pour 2021 à 5 500€.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 22 juin 2021	<u>Affiché le :</u> 22 juin 2021